



Règlement jeu

Places pour les 24h du Mans motos à gagner sur Motards-IDF.fr

DOTATIONS

Motards-IDF décide de mettre en jeu 5 places pour le week-end des 24h du Mans motos ayant lieu les 9 et 10 avril 2016. Cette dotation est répartie en 2 lots de 2 places à gagner sur le forum et un lot d'une place à gagner sur les réseaux sociaux (Facebook ou Twitter).

Les modalités d'accès et ouvertures des portes sont précisés sur les billets. Les lots sont cessibles, mais aucunement remboursables, ni échangeables et ne peuvent être revendus.

CONDITIONS DE PARTICIPATION (forum)

La participation au jeu est ouverte aux membres actuels du forum <http://www.motards-idf.fr/forum>. Les personnes morales ne sont pas autorisées à jouer. Les membres de l'équipe Motards-IDF ne peuvent pas y participer.

Les participants devront être inscrits sur le forum Motards-IDF.fr avant le 22/03/2016, à 12h00. **Tous les internautes inscrits après le 22/03/2016, à 12h00 ne seront pas comptabilisés dans le tirage au sort et seront écartés du jeu (inutile de s'inscrire simplement pour jouer au jeu).** Date d'enregistrement sur le forum faisant foi.

En cas de non-respect de ces règles, la participation sera nulle.

COMMENT PARTICIPER (forum)

Pour participer, le joueur devra répondre à une question sur le forum Motards-IDF.fr à l'adresse URL : <http://www.motards-idf.fr/forum/gagne-tes-places-pour-les-24h-du-mans-motos-t17251.html>

Quelle équipe a remporté les 24h du Mans moto 2015 ?

- a) Le SRC KAWASAKI
- b) La TEAM BOLLIGER SWITZERLAND
- c) La SUZUKI ENDURANCE RACING TEAM
- d) La réponse D

Il s'agit d'une question à choix multiples, une seule bonne réponse possible. Le jeu débute le 22/03/2016 à 13h00 et se termine le 31/03/2016 à 23h59.

DESIGNATION DES GAGNANTS (forum)

Le 01/04/2016 à 19h30, un tirage au sort parmi toutes les réponses gagnantes sera organisé devant témoins via le site internet <http://random.org> . Ce tirage aura lieu au C'STERS CAFE, 4 Place Edouard Renard, 75012 Paris, lors du rassemblement mensuel Motards-IDF.

10 participants seront tirés au sort dans l'éventualité où les 2 premiers gagnants ne pourraient finalement pas se rendre à l'évènement ou refuseraient les lots.

REMISE DES DOTATIONS (forum)

Les places seront directement remises aux gagnants s'ils sont présents. Dans le cas contraire, l'équipe Motards-IDF se chargera de prendre contact avec les gagnants (message privé par le forum Motards-IDF.fr), les lots seront à récupérer par les gagnants le 09/04/2016 (heure à définir avec l'équipe). Un des membres de l'équipe Motards-IDF leur remettra leurs places.

En cas de non-réponse, les lots seront proposés un à un aux 8 autres tirés au sort dans l'ordre du tirage.